

Michel Huglo, article extrait du

*Dictionnaire de la Musique. Science de la Musique : technique, formes, instruments. Sous la direction de Marc Honegger. Paris : Éditions Bordas, 1976.*

tome I (AK) ISBN 2-04-005140-6

tome II (LZ) ISBN 2-04-005585-6

---

Cette copie numérique a été mise en ligne avec l'accord des Éditions Bordas

<http://www.editions-bordas.fr>

Elle est hébergée par *Archivum de Musica Medii Aevi* (Musicologie Médiévale – Centre de médiévistique Jean Schneider, CNRS / Université de Lorraine).

L'édition de référence demeure protégée par la loi sur les droits d'auteur.

Ce fichier est destiné à un usage strictement personnel à l'exclusion de toute fin commerciale.

Archivum de Musica Medii Aevi

[http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/MUSICOLOGIE/AdMMAe/AdMMAe\\_index.htm](http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/MUSICOLOGIE/AdMMAe/AdMMAe_index.htm)

---

**PSAUME** (grec, psalmos ; hébr., mizmôr ; angl., psalm ; all., Psalm ; ital. et esp., salmo), composition lyrique à la louange de la divinité, en usage dans le culte juif et dans certaines religions du Proche-Orient. Dans la religion juive, le recueil des ps. ou → psautier, qui compte 150 ps., appartient à la série des livres didactiques de la Bible. Les ps. sont de longueur très inégale : le plus bref, le Ps. 116 (117), ne compte que deux versets ; le plus long, le Ps. 118 (119), est composé de 22 octonaires, c.-à-d. 22 strophes de 8 versets (le premier verset de chaque octonaire commence par une lettre de l'alphabet hébreu, dans l'ordre). Les 150 ps. n'ont pas été composés à la même époque. Certains ont été composés par David, p. ex. le Ps. 50 (51), → *Miserere*, mais beaucoup lui ont été attribués. D'autres, p. ex. l'épithalame du Ps. 44 (45), sont attribués à Salomon. Il est possible qu'à la suite de la construction du Temple par Salomon, des lévites aient composé plusieurs ps. de louange à l'usage du culte. Enfin, certains ps. ont été composés au cours de la captivité de Babylone, p. ex. le Ps. 136 (137), ou au temps des Macchabées.

La forme littéraire du ps. est très caractéristique : chaque vers ou verset, divisé en deux par une césure, comporte un nombre de syllabes égal dans chaque membre. Le second membre complète le premier, ou bien répète sous une rédaction différente la pensée du premier. Ce parallélisme est synonymique ou au contraire antithétique. Cette forme poétique est immédiatement ordonnée au chant pour soliste ou pour un chœur (voir l'art. PSALMODIE).

Les ps. ont été traduits en grec à l'époque alexandrine par soixante-dix Sages, suivant la tradition, d'où le nom de version des Septante donné à cette traduction. Sur cette version ont été exécutées les différentes traductions latines en usage dans les églises d'Occident (psautier africain, psautier romain, psautier milanais, psautiers gaulois) avant l'adoption de l'antiphonie (voir l'art. CHANT RESPONSORIAL). A la fin du IV<sup>e</sup> s., St Jérôme a donné deux nouvelles traductions latines, le *Psalterium juxta Hebraeos*, qui n'a pas trouvé d'emploi liturgique, et le Psautier dit « gallican » qui, avec ses obèles et signes critiques, était prévu pour l'étude linguistique des psaumes. Ce psautier a été appelé « gallican » parce qu'il est finalement entré dans l'usage liturgique en Gaule, non pas au temps de Grégoire de Tours († 597), suivant l'opinion reçue, mais seulement dans la 2<sup>de</sup> moitié du VIII<sup>e</sup> s. Il fut en effet imposé par les Carolingiens pour mettre fin à la contamination des différentes versions des psautiers gaulois et romains acclimatés en Gaule. Il a progressivement remplacé partout le psautier romain, y compris à Rome même, au temps de St Pie V, et jusqu'à St-Pierre de Rome, sous Pie XII, dernier bastion où cette antique version s'était maintenue. Quant au *Pianum* ou psautier de Pie XII (rédigé par le père Béra), traduit en latin sur un texte hébreu critique, il est pratiquement inchantable étant donné les aspérités de la langue néo-classique adoptée. D'ailleurs, cette version est devenue caduque avec l'adoption universelle de la langue vulgaire dans la liturgie. Dès le XIII<sup>e</sup> s., les

psaumes ont été traduits en langue vernaculaire, mais c'est la Réforme, tout particulièrement la Réforme calvinienne, qui a donné, au XVI<sup>e</sup> s., un brillant essor à la traduction rimée des psaumes destinée au chant d'assemblée (voir l'art. PSAUTIER HUGUENOT). — Voir également l'art. PSALMODIE.

Bibliographie — Outre les manuels bibliques (Dennfeld, Pirot, etc.), cf. E. PANNIER, art. Ps. *in* Dict. de la Bible V/1, Paris 1922 ; E. WERNER, BR. STÄBLEIN et L. FINSCHER, art. Psalm *in* MGG X, 1962.

M. HUGLO